



Insultes incessantes d'un voisin

Par **Oursy62**, le **03/09/2008** à **14:25**

BonjourrrrrJ'ai un gros souci qui commence sérieusement à m'énerver et j'ai besoin de conseils pour faire cesser cette personne. Depuis environ 1 an, la maison à coté de mon bureau est habitée par un couple. Il y a 1 an, le locataire faisait du rallye dans la rue ou est située une école primaire et élémentaire. Je lui ai donc fait signe de ralentir car il y avait des enfants et des mamans qui étaient piétons et que ceci était dangereux. Ce jour là, j'aurai du me taire. En effet, depuis, il ne cesse de m'insulter. Je m'en prends plein la tête et comme il est irrespectueux, ne fait pas attention si je suis en train de discuter avec un client etc. J'ai le droit à "poufiasse, etc etc". Je suis allée une fois au commissariat porter plainte mais au final je n'ai déposé qu'une main courante car il n'y a pas mort d'hommes selon la police. Hier, encore une fois je me suis fait insulter et le pire c'est que selon le voisin, c'est moi qui le harcèle en portant plainte, il m'accuse d'avoir cassé le pare brise de son véhicule, une autre fois, il m'a accusé d'avoir cassé son rétroviseur, d'avoir appelé la police municipale à chaque fois qu'il était stationné sur le trottoir (ligne jaune sur le sol), et comme il croit qu'il est le seul au monde, il envoie toujours promener la police et leur parle très mal, donc forcément, il a eu une vingtaine de PV en 2 mois, les flics ne l'ont pas loupé. J'ai un sacré caractère alors je finis toujours par me disputer avec lui et lui dire aussi ses 4 vérités. La seule fois où j'ai été tranquille pendant 3 ou 4 mois, c'est quand je lui ai dit que j'avais porté plainte. Je crains un jour le pire, avec mon petit mari, qui en ras le bol de ce Monsieur et qui je pense finira par lui parler même si je lui dis non. Mais ce jour là, je vais avoir une jolie plainte avec sûrement des dommages et intérêts si ça c'est mal terminé. Mon mari est très gentil mais si quelqu'un nous agresse, il va s'énerver pour de bon. Avant d'en arriver là, pensez vous que je puisse avoir votre aide pour trouver une bonne raison et avoir un motif valable pour cette fois, porter plainte.

Merci
beaucoup

Sandra

Par **JamesEraser**, le **03/09/2008** à **20:51**

Tentez de saisir le médiateur de la République. Au moins, un tiers dont l'intégrité ne sera pas mise en doute, pourra constater du comportement de cet énergumène et donner du crédit à votre version des prochaines affaires.
Sous toute réserve qu'il veuille bien se déplacer.
Quoique la carence est assez significative.
En attendant, évitez la gravité du C..
!nExperatooment